

Livret A, LEP... : impact de la baisse des taux de la BCE sur les plans d'épargne des Français



Par **Kamel B**

Publié le 1 juin 2024 à 15h47



Livret A, LEP... : impact de la baisse des taux de la BCE sur les plans d'épargne des Français

La Banque centrale européenne (BCE) entend revoir à la baisse ses taux d'intérêt dès le 6 juin. Une décision qui devrait avoir des répercussions sur les taux d'intérêts des cinq plans d'épargne les plus populaires en France.

Les épargnants français devront s'attendre, dès cet été, à des changements dans les taux d'intérêts de leurs principaux [placements épargnes sécurisés](#). Le Livret A, le LEP, les comptes à terme, les Livrets bancaires ou encore les fonds euros des contrats d'assurance-vie

devraient subir l'impact de cette décision de la BCE qui prendra effet à partir du 6 juin 2024. Qu'advient-il de ces placements que les Français affectionnent ?

Les placements d'épargne qui ne seront pas touchés

La décision de la BCE n'impactera pas les taux d'intérêt du Livret A. La rémunération de ce dernier restera inchangée à 3 % car, en fait, l'évolution de ses intérêts est bloquée par le gouvernement jusqu'au 31 janvier 2025. Cette décision du gouvernement prémunit les placements de ce dispositif dont l'évolution des intérêts obéit pourtant au niveau d'inflation et de l'Euro Short-Term Rate (€str), taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la [Banque centrale européenne](#). En recul, les deux éléments devraient objectivement entraîner la baisse du taux d'intérêt du Livret A. Mais, grâce à cette décision du gouvernement, ce dernier en sera prémuni jusqu'au 31 janvier 2025.

De leur côté, les placements sur les fonds euros des contrats d'assurance-vie ne seront pas impactés, non plus, par la décision de la BCE. Les obligations acquises par les gestionnaires des contrats dont la durée de vie pouvant s'étaler sur de nombreuses années font que leur rémunération ne subira pas de changements suite à la baisse des taux de l'institution financière européenne. Il convient de rappeler d'ailleurs que les intérêts de ces fonds ont connu une nette hausse entre 2022 et en 2023, avec +1,9 % et +2,6 % respectivement.

Les placements qui seront impactés

Dépendant de l'évolution des prix, le taux du Livret d'épargne populaire (LEP) souscrit par 19 millions d'épargnants devrait, quant à lui, subir de plein fouet cette décision de la BCE. Il est prévu qu'il passe à 2,5 % après s'être maintenu, ces dernières années, entre 6 % et 5 %. La baisse devrait donc intervenir à partir de la prochaine révision de sa rémunération attendue le 1^{er} août 2024.

Par ailleurs, le faible taux de leur rémunération actuel limite les effets de la décision de la BCE sur le rendement des livrets bancaires. Les placements dans ces derniers ne sont d'ailleurs pas très prisés par les épargnants à l'exception des super livrets bancaires, dont ceux de Fortuneo et de Monabanq qui offrent un taux boosté de 5 % brut durant 3 mois, Distingo Bank avec 3 % bruts, ainsi que Renault Bank avec son livret Zesto qui propose un taux d'intérêt de 4,5 % bruts pendant 3 mois.

Idem pour les comptes à terme qui ont vu leur taux d'intérêt baisser après un pic atteint en 2023 avec 3,92 %. Ces placements proposés par les banques ne sont plus aussi attractifs depuis le début de l'année 2024. Ainsi, la décision de la BCE de baisser ses taux se répercutera inévitablement sur leurs taux d'intérêt dans les prochaines semaines. Le taux moyen d'un compte à terme d'une durée de 12 mois pourrait passer à 2,5 %, selon l'économiste Philippe Crevel.